

Inspecteur Divisionnaire Classe Normale		
Échelon	Durée moyenne	Indice majoré
4 ^{ème}		758
3 ^{ème}	3 ans	730
2 ^{ème}	3 ans	690
1 ^{er}	3 ans	659

Le grade d'IDIV CN est ouvert par Tableau d'avancement :

- aux inspecteurs ayant atteint au moins le 8^{ème} échelon de leur grade et comptant au moins 7 ans de services effectifs en catégorie A ;
- la sélection est faite à partir de l'avis du directeur, du dossier et par un entretien avec un jury.

Inspecteur Divisionnaire Hors Classe		
Échelon	Durée moyenne	Indice majoré
4 ^{ème}		821
3 ^{ème}	3 ans	813
2 ^{ème}	2 ans 6 m	768
1 ^{er}	1 an 6 m	730

Le grade d'IDIV HC est accessible :

- pour les IDIV de classe normale ayant atteint au moins le 3^{ème} échelon de leur grade et comptant 4 ans de services effectifs dans ce grade.
- En l'absence d'avis défavorable du directeur, les IDIV CN affectés sur un emploi administratif ou comptable d'IDIV HC à l'issue du mouvement, sont promus hors classe.

Échelon spécial en 2021

Administrateur des Finances publiques adjoint		
Échelon	Durée moyenne	Indice majoré
Ech Sup		HEA*
7 ^{ème}	3 ans	830
6 ^{ème}	2 ans 6 mois	821
5 ^{ème}	2 ans 6 mois	806
4 ^{ème}	2 ans	768
3 ^{ème}	2 ans	730
2 ^{ème}	2 ans	695
1 ^{er}	2 ans	655

Le grade d'AFIPA est accessible par tableau d'avancement :

- aux IP comptant au moins 6 ans de services effectifs dans leur grade ;
- aux IDIV HC ayant atteint le 3^{ème} échelon.

La sélection est faite à partir d'un entretien par un comité d'évaluation des acquis de l'expérience et du dossier individuel.

***Échelon spécial en 2021
contingenté :
3 échelons, IM 881, 916, 963**

Inspecteur Principal		
Échelon	Durée moyenne	Indice majoré
10 ^{ème}		821
9 ^{ème}	3 ans	806
8 ^{ème}	3 ans	768
7 ^{ème}	2 ans 6 mois	730
6 ^{ème}	2 ans 6 mois	690
5 ^{ème}	2 ans	650
4 ^{ème}	2 ans	605
3 ^{ème}	2 ans	575
2 ^{ème}	2 ans	535
1 ^{er}	2 ans	500

Le grade d'IP est ouvert :

- par concours professionnel aux inspecteurs ayant atteint le 4^{ème} échelon et ayant 5 ans de services effectif en catégorie A dont 2 comme inspecteur des finances publiques ;
- par examen professionnel à partir du 7^{ème} échelon d'inspecteurs et 10 ans de services effectifs en catégorie A ;
- par examen professionnel pour les IDIV CN dès lors qu'ils ont 18 mois de service dans leur grade.

10^{ème} échelon en 2021

Inspecteur des Finances Publiques		
Échelon	Durée moyenne	Indice majoré
11 ^{ème}		673
10 ^{ème}	4 ans	640
9 ^{ème}	3 ans	605
8 ^{ème}	3 ans	575
7 ^{ème}	3 ans	545
6 ^{ème}	3 ans	513
5 ^{ème}	2 ans 6 mois	480
4 ^{ème}	2 ans	450
3 ^{ème}	2 ans	430
2 ^{ème}	2 ans	410
1 ^{er}	1 an 6 mois	390
Stagiaire	-	321

Inspecteur spécialisé (statut d'emploi)		
Échelon	Durée moyenne	Indice majoré
4 ^{ème}	3 ans	524
3 ^{ème}	2 ans 6 mois	512
2 ^{ème}	2 ans	477
1 ^{er}	2 ans	459

☛ Valeur du point d'indice brut depuis le 1/02/2017 : 4,6860 €

*Rien n'est écrit
d'avance,
l'avenir nous
appartient !*

Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgfip.finances.gouv.fr ✉ dgfip@cgt.fr

☎ : 01.55.82.80.80

Suivez-nous sur facebook ou twitter :

f : [@cgt.finpub](https://www.facebook.com/cgt.finpub) (Syndicat National CGT Finances Publiques)

t : [@cgt_finpub](https://twitter.com/cgt_finpub) (CGTFinancesPubliques)

